

IR 3360-100

GAMME IRETE

Résine polyuréthane bi-composant sans solvant

DOMAINES D'EMPLOI

- IR 3360-100 est une résine polyuréthane destinée au traitement en étanchéité des structures béton (bâtiments, locaux techniques, pont-routes, parkings, gradins, toitures-terrasses accessibles aux véhicules légers et au cheminement piéton...).

DEFINITION

- Etanchéité des structures béton en bâtiment sur des supports tels que : dalles de planchers intermédiaires, dalles en béton, chapes adhérentes, dalles et chapes désolidarisées ou flottantes en mortier de ciment conforme au DTU 26.2, planchers dalles pleines en BA ou dalles pleines coulées sur prédalles en BA ou en BP avec continuité sur appuis conforme au DTU21, planchers constitués de dalles alvéolées en BA ou en BP avec des dalles collaborantes rapportées en BA conforme au DTU23.2 , sols chauffants exécutés conformément au DTU65.7 ou DTU65.14...
- Etanchéité des structures béton, enterrées ou aériennes (voûtes, dômes...) et revêtements étanches circulables (dalle de couverture de parkings, plates formes, locaux techniques, terrasses accessibles).
- Couche de scellement d'agrégats avant mise en place de la couche de roulement en enrobés bitumineux.
- Existe en version thixotropée IR 3361 T pour les supports fortement pentus et relevés.
- Faible teneur en COV selon ISO 16000 : **Classe A+**

CARACTERISTIQUES

➤ Classement AFNOR		Famille I / Classe 6a
➤ Nature du produit		Polyuréthane bi composant sans solvant
➤ Rapport pondéral A/B		80 / 20
➤ Contrainte en rupture (NF P98-283)		5 - 8 MPa
➤ Allongement à la rupture (NF P98-283)		56 - 84 %
➤ Résistance à la fissuration (membrane de 2,5mm)		2 mm à 20°C
➤ Dureté finale Shore A		75 environ
➤ Durée pratique d'utilisation	5°C – 10°C	1H10
	10°C – 20°C	1H
	20°C – 30°C	50min
	> 30°C	40min
➤ Délai de recouvrement	5°C – 10°C	30H
	10°C – 20°C	10H à 24H
	20°C – 30°C	4H à 10H
	> 30°C	1H30 à 4H
➤ Aspect	<u>Composant A</u> liquide	<u>Composant B</u> liquide
➤ Couleur	Gris moyen	jaunâtre
➤ Masse volumique à 23°C	1180 kg/m ³ env.	1240 kg/m ³ env.
➤ Viscosité Brookfield LVT à 23°C	2700 mPa.s env.	90 mPa.s env.
➤ Extrait sec (NF EN ISO 3251)	95 % env.	95 % env.
➤ Cendres (NF T30-012)	30 % env.	0

(*) Certains coloris peuvent nécessiter la mise en oeuvre de couches supplémentaires. L'IR3360-100 doit être recouvert par une finition aliphatique, par conséquent les teintes seront des ral approchant. Pour obtenir un ral exact nous consulter.

Certifié ISO 9001

INTERDESCO

134 avenue de la Gare • 21220 GEVREY-CHAMBERTIN • France

☎ 03.80.34.31.57 📠 03.80.51.85.48

www.interdesco.com

Impact sanitaire

Etiquetage des produits de construction ou de revêtement de mur ou de sol et des peintures et vernis sur leurs émissions de polluants volatils (Arrêté du 19 avril 2011) :



* Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions).

PROCES VERBAUX

- Rapport de Test d'émission de COV N° G14307 du 9 Mai 2012 selon la norme ISO 16000, EUROFINES Classé A+
- Rapport de PV au feu N° RA05-0500 du 30/06/2006, CSTB Bfl-s1

HOMOLOGATION

IR 3360-100 comme complexe d'étanchéité est inscrit sur la liste d'aptitude SNCF du 01/12/2009 pour les cuvelages et pont-rails à pose de voie directe

MODE D'EMPLOI

Support et préparation

L'état du support, sa nature et sa préparation constituent un facteur essentiel de réussite du revêtement.

Condition d'application

- Les locaux seront clos et hors d'eau.
- Les zones d'intervention seront condamnées pendant la préparation du support, l'application des résines et la période de séchage. Elles seront protégées jusqu'à réception du revêtement.
- Température minimale (support et ambiance) : + 5°C avec 3°C au-dessus du point de rosée.
- Température maximale (support et ambiance) : + 35°C avec 3°C au-dessus du point de rosée.
- Degré d'hygrométrie de l'air maximum : 80 % HR.

Mise en oeuvre

- Mélanger les composants A et B à l'aide d'un agitateur mécanique
- Appliquer l'IR 3360-100 à l'aide d'une raclette crantée, puis lisser à l'aide d'un rouleau à poils longs.
- Note : Consulter la Fiche Technique du primaire IR5090 pour respecter les délais de recouvrement en fonction de la température du support et de l'ambiance.
- Pour des surfaces verticales ou en surplomb : l'IR 3360-100 existe également en version projetable. La mise en oeuvre se fait alors avec une machine de projection.
- Consommation : consulter les Avis Techniques suivants
 - IR 3360-100 Avis Technique SETRA N° : FATET 08.01
 - DESCOTHANE GC Avis Technique CEREMA N° : FATET 14.01
 - DESCOPARK 411 Avis Technique CSTB N° : 5/14-2392

Certifié ISO 9001

Nettoyage du matériel

- Avant durcissement à l'aide du DILUANT D770

CONDITIONNEMENT

- IR3360-100 : En kit de 20 kg (composant A : 16 kg / composant B : 4 kg)
- Version thixotropée IR3361 T : En kit de 5kg (composant A : 4 kg / Composant B : 1 kg)

PRECAUTIONS D'EMPLOI

- Il est indispensable lors de la manipulation d'observer strictement les mesures d'hygiène de travail appropriées : locaux ventilés, port de gants et de lunettes.
- Pour plus d'information, consulter les fiches de données de sécurité

STOCKAGE

- A une température comprise entre 5°C et 35°C, à l'abri de toute intempérie.
- Pendant six mois à compter de la date d'expédition du produit dans son emballage d'origine non entamé.

Les renseignements donnés par la présente notice sont fournis à titre indicatif. Ils sont fondés sur notre connaissance et notre expérience. Nous nous réservons le droit de modifier à tout moment, à la lumière des dernières connaissances de la recherche, la composition de nos produits ; les données physico-chimiques qui en découlent seront alors différentes. Il est admis dans un cadre usuel des écarts de qualité, de dimension et de couleur. Les indications données par nos fiches techniques et relatives à l'utilisation et à la mise en œuvre du produit constituent des règles générales d'application ne pouvant, par définition, intégrer les données concrètes spécifiques à chaque chantier. Notre garantie se limitant à la qualité des marchandises livrées, INTERDESCO ne saurait voir son rôle assimilé ou substitué à celui de l'applicateur qui reste maître de son support. L'applicateur doit être un professionnel qualifié qui devra tenir compte tant des données fournies par le fabricant que des recommandations professionnelles éditées par le Syndicat National des Formulateurs des Résines de Synthèse, des Documents Techniques Unifiés (D.T.U.), s'il en existe et plus généralement des règles de l'art en la matière.

Avant toute mise en œuvre, l'applicateur devra procéder à des essais in situ.

Toutes réclamations concernant l'obligation pour le fabricant de délivrance conforme du produit doivent être formulées après essai in situ et au plus tard un mois après la date de livraison.